



Luxembourg, le 10 janvier 2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question élargie à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics concernant la réorganisation du réseau RGTR

Le Régime général des transports routiers (RGTR) assure les services des autobus nationaux. Une réorganisation du réseau RGTR est devenue nécessaire au fil du temps, afin de répondre aux besoins croissants de la mobilité. Le Ministère a adopté une approche participative dans le cadre de la réforme dudit réseau en demandant l'avis des communes. Si de nombreuses mesures ont été saluées comme les lignes express, d'autres risquent d'avoir l'effet inverse de celui-ci recherché à savoir une meilleure mobilité et une plus grande efficacité. Ainsi il est prévu de réduire la fréquence de certaines lignes de bus respectivement le tracé de certaines lignes a été modifié de sorte que des localités sont desservies beaucoup moins, voire plus du tout.

J'aimerais dès lors aborder ces points dans le cadre de cette question élargie afin de trouver des solutions en accord avec les critiques et les observations émises par les communes.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MS' with a flourish.

Marco Schank

Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 10 janvier 2020

Objet : Question élargie n° 25 du 10.01.2020 de Monsieur le Député Marco Schank -
Réorganisation du réseau RGTR

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés